



VIVRE - PARTAGER - PRÉSERVER - TRANSMETTRE
GUERVILLE

Bulletin d'informations municipales - N°5 - Janvier 2025



Festivités de fin d'année
p.5

P.4
Plan de route
2025

P.6-7
Dossier central :
urbanisme

P.8-9
Du côté des
associations

QUOI DE NEUF ?

PAROLE AUX AÎNÉS

Les plus de 65 ans représentent **22%** de la population de Guerville, une proportion qui augmente chaque année du fait du vieillissement global de la population. La mairie souhaite connaître les attentes et les besoins spécifiques de cette tranche d'âge pour adapter au mieux ses actions.

Fin novembre, la commune a lancé une grande consultation auprès des aînés au travers d'un questionnaire. Plus de 150 bulletins réponses ont été reçus à la mairie, représentant environ 225 habitants, que nous remercions chaleureusement. Les premiers résultats vous sont présentés ci-contre.

“Plus de 150 bulletins réponses ont été reçus”

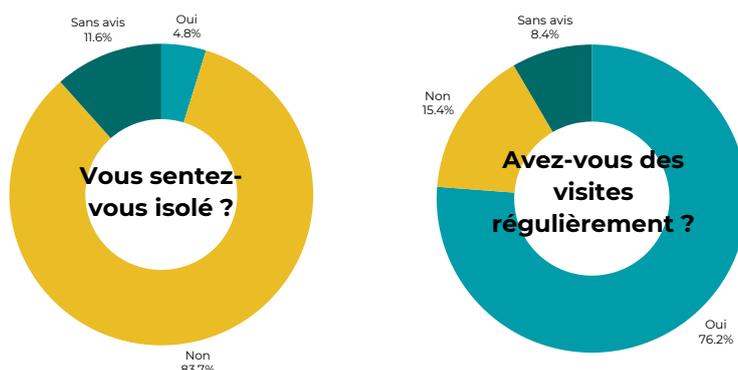
Maintenant, il nous semble important de vous donner la parole, c'est pourquoi des groupes de parole sont lancés avec des participants tirés au sort parmi les volontaires.

Ces moments d'échange permettront aux participants de partager leurs attentes et d'aborder les sujets qui leur tiennent à cœur, mais aussi de discerner quelles sont les actions prioritaires au regard de l'intérêt général.

Les résultats de ces travaux de réflexion collective seront présentés au printemps.

LES PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

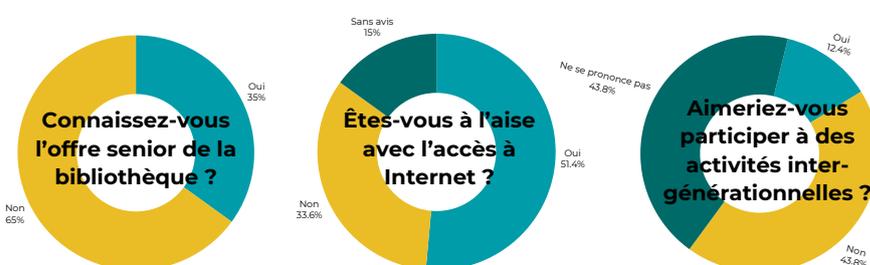
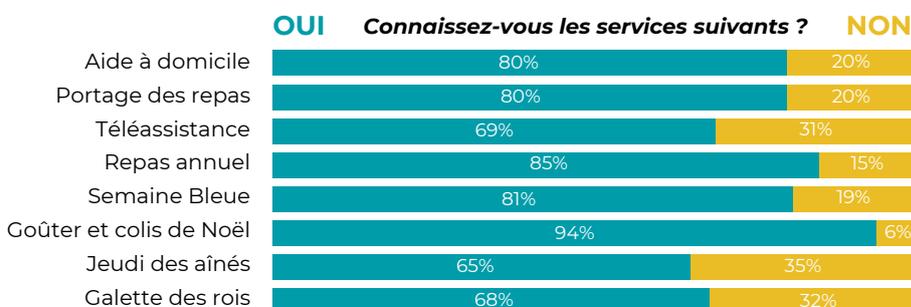
Grâce aux 150 réponses obtenues, la mairie peut s'appuyer sur des résultats représentatifs de la population. Ainsi, quelques idées reçues sont battues en brèche...



Tout d'abord, assez peu de nos aînés se sentent isolés (7 personnes) et plus des 3/4 reçoivent régulièrement des visites.

Info "+": 88% des répondants disposent d'un moyen de transport.

Ensuite, les dispositifs mis en place à destination des aînés sont globalement connus. Ceux qui le sont moins feront l'objet de différentes communications afin d'être portés à la connaissance de tous.



Parmi les autres questions posées, les résultats indiquent que :

- l'offre senior de la bibliothèque reste assez méconnue, avec peut-être un canal de communication à réinventer,
- plus de la moitié des répondants se sentent à l'aise avec Internet, mais 1/3 pas du tout, et seuls 20 répondants souhaitent de l'aide sur ce sujet,
- assez peu de répondants sont immédiatement intéressés par les activités inter-générationnelles (12%) et 44% semblent vouloir en savoir plus avant de se prononcer...

DANS CE NUMÉRO

Quoi de neuf ? La parole aux aînés	p2
En direct de la Mairie Editorial L'actu du moment	p3
Vie de la commune Plan de route 2025 3ème commerce En bref et en photos	p4-5
Dossier : le service urbanisme de la commune	p6-7
Du côté des assos GTR ASGA LIPEG VTTeam78 CRESMantois	p8-9
Au-delà de Guerville Transport à la demande Café associatif à Arnouville Artistes de demain Aide juridique	p10
D'autres infos Patrimoine : le Temple Tribune de l'opposition Les services et institutions	p11
Les rendez-vous à noter	p12

Directrice de la publication : Evelyne Placet
Rédacteur en chef : Thierry Dumonteil
Comité de rédaction et conception :
Cécile Maréchal, Juliette Dujardin
Impression : Impriméa · **Tirage :** 1050 ex.
Ne pas jeter sur la voie publique.
Tous droits réservés.

ÉDITORIAL

L'année 2024 s'est achevée avec les traditionnelles fêtes et coutumes de Noël. Que ce soit dans les écoles, dans nos rues, au centre de loisirs, à la bibliothèque, dans nos commerces, au sein des associations et dans de nombreux foyers, l'esprit de Noël était bien là. Sans oublier le Père Noël qui nous a surpris en arrivant cette année en trottinette (un Père Noël sportif et moderne !) : L'Entente Sennevilloise ne cesse de se renouveler, nous remercions ses membres pour leur créativité. Ces moments de partage et de convivialité sont essentiels : ils témoignent de la vitalité de notre commune et de l'engagement de ses habitants.

Chaque année porte en elle une promesse. 2025 sera la dernière année de ce mandat, et elle sera riche en nouveautés, constructions et événements. J'aurai l'occasion de vous les présenter lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le 25 janvier. Ce sera un moment privilégié pour dresser un bilan de l'année écoulée, présenter nos perspectives pour l'avenir et, surtout, partager un moment de convivialité. J'espère vous y retrouver nombreux.

En mon nom et celui des membres du conseil municipal et des services municipaux je vous souhaite une belle année 2025, qu'elle apporte à chacun et chacune d'entre vous bonheur, santé et prospérité.

Evelyne Placet

Maire de Guerville



Votre équipe municipale



L'INFO DU MOMENT

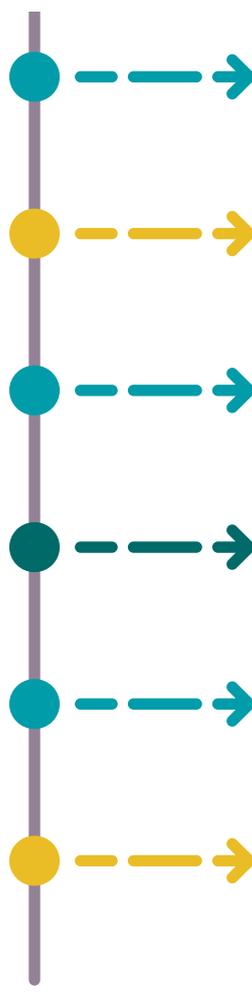
Le 8 janvier, Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-président du Conseil Régional d'Ile de France, est venu en Mairie de Guerville pour signer un Contrat d'aménagement régional avec notre Maire, Evelyne Placet.

Ce contrat représente une aide de 800 000€ pour contribuer aux travaux de la nouvelle mairie et du futur restaurant scolaire de l'école élémentaire. Une aide substantielle de la Région qui reconnaît par ce geste la qualité des projets.



PLAN DE ROUTE 2025

Si les travaux de la nouvelle mairie et du nouveau restaurant scolaire seront au cœur de l'actualité de la commune, d'autres actions et projets sont aussi à l'ordre du jour de l'équipe municipale.

- 
- Janvier : Démarrage des travaux du restaurant scolaire.**
Après une phase de préparation du terrain (terrassement, fondations), la construction de la structure (murs, toiture) pourra débuter, avant de passer aux aménagements intérieurs et extérieurs. La livraison est prévue pour la fin de l'année : si tout se passe bien, les enfants pourront y manger début 2026.
 - Mars : Lancement des travaux de la nouvelle Mairie.**
Les bâtiments existants (salle des fêtes et caserne) seront rénovés et réaménagés, puis commencera la construction du "3ème bâtiment", en ossature bois, pour faire la jonction entre les 2 bâtiments existants. Le parking et la place seront sécurisés et réaménagés pour faciliter l'accès. Livraison prévue : été 2026.
 - Juin : Achèvement des travaux d'agrandissement du cimetière de Senneville**
Les travaux entrepris depuis novembre 2024 devraient s'achever avant l'été. La commune disposera alors d'un cimetière plus grand, avec un nouvel accès et une allée centrale réaménagée. Il sera aussi davantage végétalisé.
 - Octobre : Démarrage des travaux "commerces" (grange face au Coccimarket)**
La réhabilitation de la grange, pour y accueillir la boulangerie, le salon de coiffure et une 3ème activité en cours de réflexion, débutera par l'assainissement de la structure existante. Puis, l'intérieur sera entièrement repensé en collaboration avec les futurs utilisateurs, avec pour objectif d'ouvrir les portes fin 2026.
 - Tout au long de l'année : suivi strict et régulier des consommations énergétiques**
Mené sur l'ensemble des bâtiments communaux depuis 4 ans, ce suivi a déjà permis de réaliser de nombreux travaux d'isolation et de rénovation débouchant sur des économies substantielles. Il sera poursuivi cette année.
 - En cours : étude sur la désimperméabilisation des cours d'écoles et du centre de loisirs**
L'objectif de cette action, actuellement à l'étude, est de répondre aux attentes de l'Etat et besoins environnementaux : davantage d'arbres et de verdure pour fournir de l'ombre. Parallèlement, les aires de jeux de ces structures seront mises en sécurité et en conformité, de nouveaux jeux seront également installés.

RÉFLEXION TOUJOURS EN COURS POUR LE 3ÈME COMMERCE...

Dans le précédent numéro (nov.24), les Guervillois étaient invités à proposer leurs idées sur le type de commerce qu'il pourrait être intéressant de voir arriver sur la commune. 20 réponses sont parvenues à la mairie, ce qui est insuffisant pour motiver un commerçant à venir s'installer, le sondage reste donc ouvert et sera relayé sur Facebook et Cityc.

Parmi les premières réponses reçues, la boucherie (7 voix) arrive en tête. Malheureusement, aujourd'hui, un boucher a besoin d'une population supérieure à 3500 habitants pour être viable, sans concurrence à proximité (Grand Frais, supermarchés, boucheries mantaises, marchés alentours).

Continuez à proposer vos idées

La mairie reste à l'écoute de vos propositions pour trouver LA bonne idée de commerce à installer. Plus largement, il peut s'agir d'un service à la population, pas uniquement de la vente de produits.

Idées à communiquer à l'accueil de la Mairie ou sur le site Internet.

L'ACTU EN BREF ET EN IMAGES



Fin novembre, une partie de l'équipe municipale et des agents communaux se sont rassemblés pour souhaiter un bon départ à Alexia qui était en charge de l'état civil.



C'est avec fierté qu'élus et associations ont remis un chèque d'une valeur 1806€ à l'association la Note Rose. Ce chèque représente la mobilisation la des habitants de Guerville autour d'Octobre Rose (lutte contre le cancer du sein) et nous les en remercions.



La salle des fêtes de Senneville était comble le 16 novembre dernier pour le concert endiable du groupe Macadam Farmer, dans le cadre de Blues Sur Seine. Et en première partie, les enfants de l'école ont interprété plusieurs titres en anglais, accompagnés de leur chef de chorale : un bien joli moment !



La magicienne Linki -Pan a assuré le spectacle auprès des enfants du centre de loisirs qui ont été plongés dans l'univers d'Harry Potter.



C'est en trottinette que le Père Noël est arrivé sur notre commune, pour la grande joie des 80 enfants présents pour l'occasion. Merci à L'Entente Senneilloise pour l'organisation et la créativité toujours renouvelée.



Mardi 7 janvier, c'était galette des rois au CCAS.



Les lutins Flocon et Neige ont arpenté Guerville tout au long du mois de décembre, ils se sont même invités au goûter des aînés le 10 décembre et ont rendu visite à ceux qui ne pouvaient pas se déplacer.



Il y avait de l'ambiance au repas de Noël des écoles !

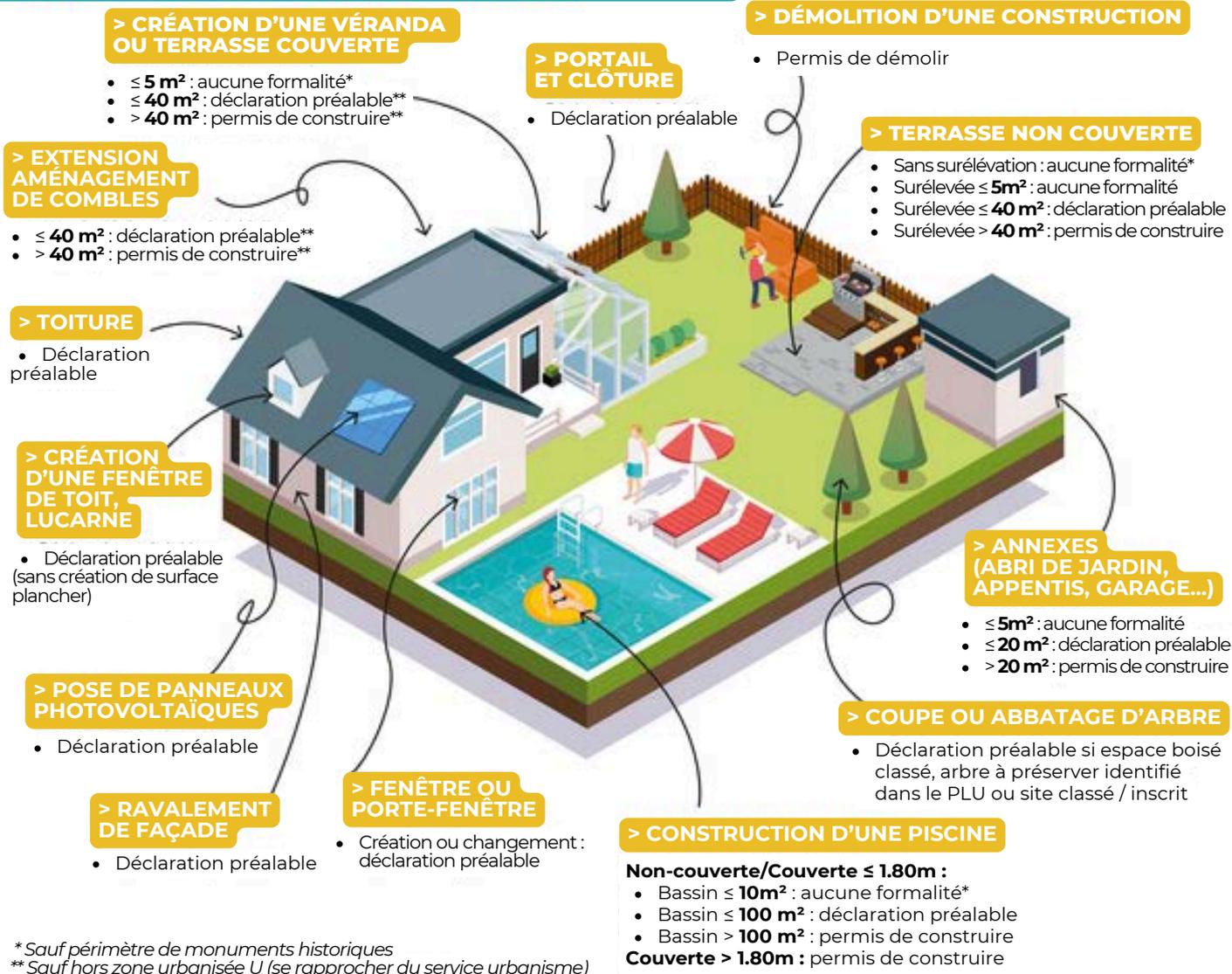


ZOOM SUR LE SERVICE URBANISME

Depuis juin 2019, la mairie de Guerville dispose d'un service entièrement dédié à l'Urbanisme, en charge de l'aménagement du territoire communal. Découvrez son rôle et son fonctionnement.

Mme Rétif, en charge du service urbanisme, reçoit particuliers et professionnels pour l'étude de leurs projets de construction ou d'aménagement. Elle les accompagne sur les procédures et la réglementation en vigueur. En matière d'urbanisme, la commune de Guerville est soumise au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) établi par la communauté de communes GPSEO pour 73 communes. Le service urbanisme joue un rôle essentiel pour réguler et organiser l'utilisation du sol en assurant un développement cohérent et durable du territoire communal. Il participe ainsi aux études liées à l'aménagement du territoire pour garantir le futur visage de la commune.

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



URBANISME : QU'EST CE QUI CHANGE AU 1er JANVIER 2025 ?

Les réglementations en matière d'urbanisme sont en constante évolution. Des nouveautés sont entrées en vigueur au 1er janvier, voici ce qu'il faut noter pour ce début d'année :

- La durée de l'AEC est réduite (autorisation administrative d'exploitation commerciale)
- La dématérialisation des autorisations d'urbanisme s'étend, même si les versions papiers restent disponibles pour les communes de moins de 3500 habitants et donc sur Guerville (mais elles seront vouées à disparaître)
- De nouveaux Cerfa concernant les déclarations préalables (DP) de travaux sont disponibles et sont à jour sur le site web guerville.fr, rubrique urbanisme.

Du promoteur qui construit des lotissements au particulier qui souhaite changer sa clôture, le service urbanisme traite toutes sortes de dossiers. Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est le document de référence pour l'instruction des dossiers.

La commune est découpée en différentes zones, et chaque zone dispose d'un règlement applicable pour tout projet. Dès qu'un particulier modifie l'aspect extérieur de sa maison, ou qu'il souhaite ajouter une construction de plus de 5 m² sur son terrain, un dépôt de dossier est obligatoire.

Il est bon de savoir qu'en cas de sinistre ou de vente, toute construction ou modification qui n'a pas été déclarée ne pourra pas être prise en charge par les assurances et garanties décennales. Pour éviter les mauvaises surprises, adoptez les bons réflexes et déclarez vos travaux.

(voir l'illustration page de gauche détaillant la majorité des demandes et procédures associées).

4 GRANDES ÉTAPES POUR VOS PROJETS D'URBANISME

- 1** Prendre rendez-vous en mairie ou consulter le site web guerville.fr, rubrique guides et conseils.
- 2** Déposer votre dossier en mairie ou sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) accessible depuis le site internet.
- 3** Attendre l'instruction des demandes (des échanges ou des modifications peuvent être nécessaires), pour acceptation ou refus de votre dossier. La décision est signée par le maire. L'autorisation est valable pendant 3 ans.
- 4** Une fois le chantier terminé, après le dépôt de la DAACT*, le service urbanisme valide le tout avec un certificat de conformité, indispensable pour les notaires et assureurs.

**Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux*



3 QUESTIONS À JEAN-LUC MOREAU (JLM), Délégué au suivi des autorisations d'urbanisme

La rédaction (R) a voulu en savoir plus sur le service urbanisme de Guerville.

R : En tant qu'élu, quel est votre rôle à l'urbanisme ?

JLM : Le service urbanisme est d'une importance capitale dans une commune, les fonctions associées à ce service sont très variées. J'accompagne Mme Rétif qui assure la gestion des dossiers, des rendez-vous téléphoniques, du traitement des demandes papier ou sur le guichet numérique des autorisations à l'urbanisme (GNAU). La mise en place du GNAU facilite aujourd'hui grandement les démarches et dépôts de dossier en ligne, beaucoup de nos administrés sont autonomes et s'en servent facilement. En tant qu'élu, j'assure également le lien avec la commission travaux notamment pour les projets d'envergure tels que le futur restaurant scolaire, j'interviens lors des rendez-vous avec les promoteurs pour accompagner Mme le Maire et je supervise la conformité des chantiers réalisés.

R : Guerville a fait le choix d'avoir un service urbanisme en 2019, qu'est-ce que cela implique pour la commune ?

JLM : Contrairement à beaucoup de communes en convention avec GPSEO, Guerville a préféré mettre en place un service de proximité pour renseigner la population sur toutes les questions d'urbanisme. Cela permet une gestion de dossier rigoureuse, avec une vraie traçabilité. Les habitants ont une interlocutrice privilégiée qui assure aussi le lien entre Guerville et GPSEO, ce qui facilite les relations avec la communauté urbaine. Cela implique aussi d'être à jour sur les logiciels et les réglementations. On gère plus de 1000 échanges et procédures par an en seulement 2 jours de présence par semaine. On renseigne, on rassure, on fait aussi de la médiation et de la présence terrain. C'est un service remarquable que nous avons voulu avoir pour nos usagers.

R : Y a-t-il des missions qui ne concernent pas l'urbanisme ?

JLM : En effet, nous sommes parfois sollicités pour des problèmes d'assainissement, de voirie, de chutes d'arbre ou de déchets, la plupart du temps cela concerne exclusivement la communauté urbaine de GPSEO et non la commune. GPSEO gère les réseaux et les voies communales de Guerville.



Le service urbanisme est ouvert les jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Mme Rétif vous accueille, gère vos dossiers, et répond à toutes vos questions par email corinne.retif@guerville.org, par téléphone 01 30 42 63 22 et sur rendez-vous.

Retrouvez également toutes les informations sur le site de la commune www.guerville.fr/categorie/urbanisme

LE GTR LABELLISÉ EN MARCHÉ NORDIQUE



Pour vous inscrire et rejoindre notre équipe de bénévoles, merci de remplir le questionnaire via le lien suivant : https://webquest.fr/?m=225022_devenir-benevoles-au-tdcg-2025

Au GTR, le début de saison a été marqué par l'obtention d'un label officiel pour la Marche Nordique attribué par la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR). Cette distinction est le résultat des formations suivies par certains membres auprès de la FNSMR et de l'engagement de la large communauté de licenciés passionnés par cette discipline.

En parallèle, le club s'active pour la préparation du Trail des Coteaux de Guerville : les parcours sont finalisés et l'équipe travaille d'arrache-pied sur l'ambiance et la décoration du village afin de créer une expérience mémorable et chaleureuse pour tous.

Pour que cette 4ème édition soit un succès, l'équipe d'organisation a besoin de plus de 130 bénévoles : venez vivre des moments enrichissants et engageants, dans une atmosphère festive et conviviale, avec d'intenses émotions sportives, un repas de l'amitié et de nombreuses surprises à découvrir lors du week-end du 22-23 mars 2025.

Nous avons hâte de vous voir nombreux !

L'Association Sportive Guerville Arnouville en pleine effervescence

Avec ses 360 licenciés, ses 25 éducateurs, ses 10 catégories et ses 20 équipes, l'ASGA foot n'a pas le temps de s'ennuyer !

A la Toussaints, 24 joueurs et joueuses ont participé à un stage de perfectionnement et attendent le prochain avec impatience : ce sera pendant le week-end de Pâques.

Début novembre, c'est la 6ème édition du challenge Jean-Pierre Bozec (U10-11) qui s'est traditionnellement tenue à Guerville avec la participation de 16 équipes en provenance de toute l'Île de France et la victoire du club de Cergy Pontoise (95). Ce fut un réel succès. Prochain objectif : le tournoi U12/U13 (challenge Stéphane Lemarchand) le 8 mai 2025 : à vos agendas !

Enfin, soulignons une autre belle action menée au sein du club : une action interne de sensibilisation des jeunes dans le cadre de la journée pour la lutte contre le harcèlement à l'école. Bravo pour cette initiative.

À l'occasion de la journée de lutte contre le harcèlement aujourd'hui le 7 novembre, avec l'aide de notre partenaire Orange, les jeunes du club mettent un Carton Rouge au Harcèlement 🚫🔴

#NonAuHarcèlement #ForGoodConnections Orange Team Orange Football



LA LIPEG : POUR LES ÉLÈVES ET LEURS PARENTS



Succès des ateliers de Noël et de la vente de chocolats

Le 1er décembre dernier, la Lipeg a rassemblé petits et grands lors de ses ateliers de Noël : un événement empreint de joie et de convivialité. Les familles ont pu partager un moment chaleureux en créant des décorations, des cartes et d'autres objets festifs. Les enfants ont pu se faire maquiller et la vente de chocolats a remporté un franc succès ! Pour couronner la journée, la visite du Père Noël a illuminé les visages des enfants, qui ont reçu des friandises et immortalisé ce moment par une photo. L'association remercie chaleureusement les familles d'être venues si nombreuses !

Soutien aux outils pédagogiques

Au-delà de ces activités festives, la Lipeg s'engage dans le soutien à l'éducation. Grâce aux fonds récoltés lors de ses diverses actions, l'association participe à l'achat de matériel et d'outils pédagogiques à destination des élèves guervillois. En participant aux événements organisés, vous contribuez directement à ces initiatives.

Les prochains événements à ne pas manquer

- La bourse puériculture : le 2 février, ne manquez pas notre bourse dédiée aux enfants (vêtements, jeux et jouets pour tous les âges). Le stand de restauration sera tenu par la Lipeg.
- La traditionnelle chasse aux œufs : rendez-vous le 21 avril pour notre incontournable chasse aux œufs.
- Ventes de gâteaux : afin de soutenir nos projets et nos initiatives, nous organiserons prochainement des ventes de gâteaux, crêpes et boissons à la sortie de l'école.

À très bientôt pour de nouveaux moments de partage !

Toutes les associations sont invitées à communiquer leurs informations et leurs visuels pour paraître dans les prochains numéros.



LE VVTEAM VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE

Les adhérents du vtteam78, malgré le froid, se sont déguisés en Père Noël pour la traditionnelle balade de décembre.

Le Vtteam78 souhaite une excellente année à l'ensemble des Guervillois et Guervilloises et vous annonce que vous pouvez cocher la date du 14 septembre pour la 18ème édition de la Guervilloise. Rejoignez l'équipe pour vous entraîner !

Petit jeu : une erreur s'est glissée dans cette image, saurez-vous la trouver ?
Un indice se trouve en page de couverture...

Zoom
sur...

LE CRESMANTOIS : TOUTE UNE HISTOIRE !

Le CRESMantois (Conservatoire Rural En Sud Mantois) a été créé en 2019 par un groupe d'habitants de la commune passionnés d'histoire. L'association a pour objectif de rechercher, préserver et transmettre le patrimoine historique, culturel et artistique des villages en sud Mantois.

Diversité et richesse de l'Histoire locale

L'année 2024, grâce aux différents événements organisés par l'association, a été riche de rencontres et d'échanges pour ses membres. Plus de 200 personnes sont venues découvrir les expositions :

- Paysages de peintres (troc des plantes)
- Guerville : de l'occupation à la Libération au mois de mai
- Au fil de l'eau en juin
- Les journées du patrimoine en septembre avec l'exposition « A travers le Mantois sportif » où un résumé de celle-ci a été publié dans le livre du colloque de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques des Yvelines en octobre.

L'association remercie tous ses bénévoles, toujours présents, toujours prêts à aider et toujours bienveillants.

A vos agendas

Pour l'année 2025, encore plein de projets ! Le CresMantois vous donne déjà rendez-vous les 15 et 16 mars à l'ancienne école de Senneville pour une exposition dédiée à Maurice Donnay, un académicien et écrivain. Puis pour une manifestation désormais incontournable, les 20 et 21 septembre pour les Journées du Patrimoine : le thème sera dévoilé dans les mois à venir.

N'hésitez pas à les contacter pour leur faire part de vos découvertes ou tout simplement venez à leurs expositions pour partager et discuter entre générations.

Le CresMantois a besoin de vous

L'association a réuni de nombreux films en "Super 8" et recherche un projecteur en état de fonctionnement pour pouvoir visionner ces films. Si par hasard vous en avez un dans votre grenier, pensez à eux !



Attention, nouveau mail pour contacter le CRESMantois !

association.cresmantois@gmail.com

UN CAFÉ ASSOCIATIF À ARNOUVILLE-LÈS-MANTES

Depuis septembre dernier, l'association "Esprit Village" d'Arnoville, qui organise notamment les Balades Nature et culture dans les environs, a ouvert le café associatif "Chez son père", à but non lucratif, où chacun peut venir boire un verre ou un café, déguster une planche de charcuterie et faire un brin de causerie. Pour accéder au café, il suffit de s'acquitter de la cotisation annuelle à l'association (10€ pour les adultes et 5€ pour les enfants) ou d'un droit d'entrée de 1€ pour les visiteurs de passage. L'association organise également différents événements : café littéraire, goûter des enfants, barbier, soirées thématiques, ... il y en a pour tous les goûts. Suivez l'asso sur Instagram pour tout savoir !



Pour passer du bon temps ensemble, rendez-vous tous les vendredis soirs et les samedis au Café, 51 ter Grande Rue, à Arnoville-les-Mantes

DROIT PLURIEL AGIR HANDICAP

VOUS AVEZ UN PROBLÈME DE DROIT ET VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP OU AIDANT ?

CONSULTEZ LA PERMANENCE JURIDIQUE AGIR HANDICAP DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VERSAILLES
5 PLACE ANDRÉ MAGNOT 78000 VERSAILLES
TOUS LES 1ER VENDREDIS DU MOIS

PAR TÉLÉPHONE : 01 30 83 01 49
PAR MAIL : 01 30 83 25 25
agrir@droitpluriel.fr

Pour prendre rendez-vous :
droithandicap@avocats-versailles.com
01 30 83 25 25

Agir Handicap est un service de l'association Droit Pluriel pour une information en droit 100% accessible et gratuite



CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES AU BARREAU DE VERSAILLES

Le Barreau de Versailles a mis en place, tous les 1er vendredis de chaque mois de 9h à 12h, des consultations juridiques gratuites au tribunal judiciaire de Versailles pour les personnes en situation de handicap.

Les prises de rendez-vous se font soit par téléphone au 01.30.83.25.25 ou par mail à droithandicap@avocats-versailles.com

OH! 41

APPEL À CANDIDATURE 2025

ARTISTES DE DEMAIN
2ème édition

APPEL À CANDIDATURE

Vous avez entre 15 et 30 ans et vous rêvez de montrer vos œuvres au public ?
Candidatez pour participer à l'exposition "Artistes de demain" du 12 avril au 7 mai 2025

Disciplines : peinture, sculpture, photographie, net art, musique, street art et plus encore...

Montrez votre talent, brisez les barrières et inspirez-nous avec votre créativité !

Association Coup de Placard
06 07 47 77 72
tycenali78@gmail.com

CENTRE SOCIOCULTUREL OH! 41
ROSNY-SUR-SEINE

AVIS AUX JEUNES TALENTS

Vous avez entre 15 et 30 ans ? Vous êtes artiste et vous avez envie de vous faire connaître, de partager votre passion avec un public plus large ?

Le centre socio-culturel de Rosny organise une exposition dédiée aux jeunes talents artistiques, visant à mettre en valeur des créateurs de tous genres qui n'ont pas encore eu l'occasion de présenter leurs œuvres.

Cette exposition se déroulera du 12 avril au 7 mai 2025.

Envoyez votre candidature avant le 24 février à tycenali78@gmail.com

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le service Pam francilien est un service de transport à la demande qui a pour but de faciliter les déplacements en Île-de-France des personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap ou dépendantes.

Comment ça marche ?

1. Inscrivez-vous en ligne ou auprès du centre de services Pam. L'inscription est obligatoire et gratuite.
2. Réservez vos trajets occasionnels ou réguliers aux dates et horaires qui vous conviennent sur l'application Pam, en ligne ou par téléphone.
3. Voyagez en toute tranquillité. Les conducteurs-accompagnateurs Pam sont spécifiquement formés et vous accueillent à bord d'un véhicule adapté. Le trajet s'effectue d'adresse à adresse. Vous recevez des notifications pour confirmer votre réservation et vos horaires.
4. Payez vos trajets avec votre compte mobilité ou sur facture.

Pour plus d'informations : www.pam.iledefrance-mobilites.fr

Pam | Un service Île-de-France mobilités

Pam francilien
Votre service se régionalise

Fonctionnement du service identique	Tarifs attractifs et harmonisés
Meilleure qualité de service	Horaires étendus

CULTURE ET PATRIMOINE

LE TEMPLE DE SENNEVILLE, UNE HISTOIRE MÉCONNUE...

A partir de 1830, le hameau est en conflit avec le curé de Guerville qui refuse de célébrer les messes dans la chapelle. En réaction, les habitants de Senneville demandent leur séparation de Guerville en 1836 une première fois (en tout 3 tentatives), y voyant le moyen d'obtenir des messes dans le hameau.

Face au refus de l'administration, ils décident de s'adresser au fondateur d'une nouvelle église, l'église évangélique française. Par esprit de contestation, la grande majorité des habitants de Senneville, avec une petite partie de La Plagne et de Fresnel, adhèrent au nouveau culte.

En 1835, les habitants de Senneville font l'acquisition d'un terrain et construisent une chapelle (le temple) en quarante jours. Le bâtiment est fermé par l'administration en 1837 par suite d'un procès contre l'abbé Laverdet. En 1842, de nombreux Sennevillois se convertissent au protestantisme et le bâtiment est transformé en temple. Il rouvre ses portes, mais un nouveau procès de l'administration est déclaré :

c'est le « procès de Senneville » qui suscite un vif intérêt à l'échelle nationale, comme avec Monsieur Lamartine qui les a défendus à la Chambre des Députés. De nombreux journaux parlent de cette affaire comme à Mantes, Paris, Toulouse et Strasbourg. Ils ont été acquittés en 1843.

Le Temple a été vendu à la commune en 1954 et rénové en 2024 grâce à la restauration de ses 4 façades (3 financées par le département et 1 par la commune).

Texte fourni par **Charlérie Lecapitaine de l'association CresMantois.**



TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte non fourni.

CONTACTS UTILES SERVICES ET INSTITUTIONS

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) Yvelines

78085 Yvelines Cedex 9
Tél : 36 46

CAF Yvelines

78090 Yvelines Cedex 9
Tél : 32 30

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH 78)

TSA 60 100
78539 Buc Cedex
0 801 801 100
autonomie78@yvelines.fr

France Travail

2 Bis Bd Calmette
78200 Mantes-la-Jolie
09 72 72 39 49

France Services (Maison des services)

60 Rue Maurice Berteaux
78711 Mantes-la-Ville
01 30 98 55 40

Maison de Justice

75 Bd Victor Hugo
78130 Les Mureaux
01 30 92 74 42
maisonjustice.smmjd@orange.fr

Point d'accès au droit

AGORA
254 Bd du Maréchal Juin
78200 Mantes-la-Jolie
01 30 94 84 11

Ecrivain public

Maison pour tous d'Aubergenville
01 30 90 54 66

GPS&O Logement

Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 AUBERGENVILLE
01 30 98 30 92
logement.gpseo@gpseo.fr

JANVIER

25

Spectacle "Je vais te manger"

Bibliothèque L'Embellie - 10h30
Organisé par GPSEO
dans le cadre des Nuits de la lecture

Vœux de Mme le Maire

Salle des fêtes de Senneville - 16h30
Organisés par la mairie

FÉVRIER

Vacances scolaires du 15 au 2

2

Bourse puériculture

Salle des fêtes de Senneville
Organisée par la LIPEG

MARS

15-16

Exposition Maurice Donnay

Ancienne école de Senneville
Organisée par le CRESMantois

22-23

Trail des Coteaux

Salle des fêtes de Senneville
Organisé par le GTR

29

Soirée de printemps

Salle des fêtes de Senneville
Organisée par L'Entente Sennevilloise

AVRIL

Vacances scolaires du 12 au 27

5

Repas des Aînés

Salle des fêtes de Senneville - 12h
Organisé par la mairie

6

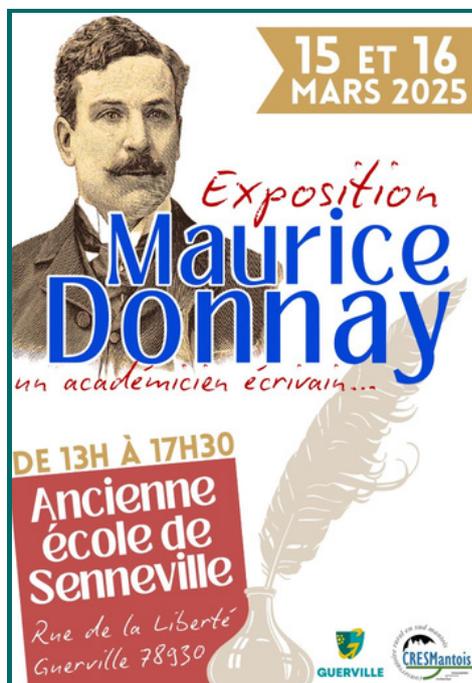
Marche Ensemble pour Chloé

Salle des fêtes de Senneville - 10h
Organisée par Ensemble pour Chloé

21

Chasse aux œufs

Théâtre de verdure
Organisée par la LIPEG



15 ET 16 MARS 2025

Exposition
Maurice Donnay
un académicien écrivain...

DE 13H À 17H30
Ancienne école de Senneville
Rue de la Liberté
Guerville 78930

GUERVILLE CRESMantois



22
23
MARS 2025

TRAIL COURT 15 KMS 450 D+
TRAIL LONG 28 KMS 1000 D+
MARATRAIL 43 KMS 1400 D+ (NOUVEAU)
MARCHÉ NORDIQUE 14 KMS 350 D+
KIDS RUN 1/2/3 KMS

4^e ÉDITION

Informations & inscriptions



Rentrée scolaire
septembre 2025

La date limite pour le
dépôt des dossiers
en Mairie est le
31 mars
pour les enfants
entrant en petite
section de
maternelle et au CP

SOIRÉE DE PRINTEMPS DE L'ENTENTE SENNEVILLOISE

Au menu : apéritif, tartiflette, salade, dessert, café.

Réservez avant le 23 mars au 06.81.32.84.88 ou sur HelloAsso.

- de 10 ans : 10€ - Adulte : 20€ - Boissons non comprises.



**ENSEMBLE
POUR
CHLOÉ**

6 AVRIL 2025
SENNEVILLE
Guerville

5^{ème} Édition de
notre marche pour
**lutter contre la
mucoviscidose.**

4 PARCOURS

Animation + Restauration

@enseblepourchloe



SÉJOUR ÉTÉ
7 au 11 juillet 2025

Enfants de 8 à 17 ans
La maison de la Baie
à Plounôur Trez (Bretagne)
Pension complète

Activités nautiques -terrestres
& culturelles

PLACES LIMITÉES

230€
TARIF GUERVILLOIS
570€ tarif extra-muros

INSCRIPTION PAR EMAIL
Inscriptions du 3 au 21 février inclus
Plus d'informations auprès de Mme Calanca
01.30.42.66.01
alsh-lesjuliennes@guerville.org

GUERVILLE